

Fiche de données de sécurité

ImpResin90

Numéro de version 1.0

Date d'impression: 27-01-2021

Date de mise à jour: 22-04-2026

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: ImpResin90.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Emploi de la substance / de la préparation:

Imprégnation sous vide.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur: drControl Dawid Roszczenko
ul. Jodłowa 3A/34, 16-001 Ignatki Osiedle
Pologne
Téléphone: +48535312207

Courriel: shop@vacuumchambers.eu

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre antipoison de Paris, Tel.: +33 (0)1 40 05 48 48.
Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP):

Skin Irrit. 2; H315, Skin Sens. 1B; H317, Eye Irrit. 2; H319, STOT SE 3; H335, Aquatic Acute 1; H400, Aquatic Chronic 1, H410.

2.2 Éléments d'étiquetage n° 1272/2008 (CLP):

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement:

Attention

Contient: Diméthacrylate de polyglycol, Méthacrylate de dodécyle, Méthacrylate d'hydroxyalkyle, Méthacrylate d'hexadécyle, Méthacrylate de tétradécyle.

Mentions de danger:

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

ImpResin90

Numéro de version 1.0

Date d'impression: 27-01-2021

Date de mise à jour: 22-04-2026

Conseils de prudence

Généraux:

-

Prévention:

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Étiquetage supplémentaire:

-

2.3 Autres dangers.

Ce mélange ne contient pas de substance répondant aux critères PBT ou vPvB définis à l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006.

Ce mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Commission.

3.1 Substances: Le produit est un mélange.

3.2 Mélange:

N°CAS/EINECS	N° REACH	Nom chimique	%	Classification
109-16-0 / 203-652-6	-	Diméthacrylate de polyglycol	60-100	Skin Sens. 1B; H317.
142-90-5 / 205-570-6	-	Méthacrylate de dodécyle*	15-30	Skin Irrit. 2; H315, Eye Irrit. 2; H319, STOT SE 3; H335, Aquatic Acute 1; H400, Aquatic Chronic 1, H410
27813-02-1 / 248-666-3	-	Méthacrylate d'hydroxyalkyle	15-20	Skin Sens. 1; H317, Eye Irrit. 2; H319.

Fiche de données de sécurité

ImpResin90

Numéro de version 1.0

Date d'impression: 27-01-2021

Date de mise à jour: 22-04-2026

2495-27-4 / 219-672-3	-	Méthacrylate d'hexadécyle	1-5	Skin Irrit. 2; H315, Eye Irrit. 2; H319, STOT SE 3; H335.
2549-53-3 / 219-835-9	-	Méthacrylate de tétradécyle	1-5	Skin Irrit. 2; H315, kin Sens. 1; H317, Eye Irrit. 2; H319.

Une explication totale des phrases H se trouve au point 16.

* Limites de concentration spécifiques :
STOT SE 3 ; H335 : C ≥ 10 %

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours:

Généralités: D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

Après inhalation: Déplacez-vous à l'air frais. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

Après contact avec la peau: Lavez à l'eau et au savon. Retirez les vêtements et les chaussures contaminés. Si les symptômes se développent et persistent, consultez un médecin. Lavez les vêtements avant de les réutiliser.

Après contact avec les yeux: Retirer les lentilles cornéennes, s'il y en a. Lavez les paupières pendant au moins 15 minutes avec de l'eau, évitez les jets d'eau forts qui peuvent causer des lésions cornéennes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Après ingestion: NE PAS faire vomir. Rincer la bouche avec beaucoup d'eau. Donner à boire 1 à 2 verres d'eau pour diluer le produit ingéré. Si le problème persiste, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Pas de données.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit.

Fiche de données de sécurité

ImpResin90

Numéro de version 1.0

Date d'impression: 27-01-2021

Date de mise à jour: 22-04-2026

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Produits de combustion: oxydes de soufre, oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes, fumées et fumées âcres, oxydes de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers:

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.
Drainages sécurisés.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Conserver dans des récipients fermés jusqu'à leur élimination.
Recueillir la substance déversée à l'aide de matériaux absorbants (terre, sable sec).

6.4 Référence à d'autres sections:

Voir section 8 pour les informations sur contrôles de l'exposition/protection individuelle.

Voir section 13 pour les informations sur l'élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:

Pour un stockage sûr, conserver entre 2 et 10°C.
Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.
Garder le récipient bien fermé jusqu'au moment de l'utilisation.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Ce produit devrait seulement être utilisé pour les applications décrites dans la section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle:

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

DNEL/PNEC:

-

Fiche de données de sécurité

ImpResin90

Numéro de version 1.0

Date d'impression: 27-01-2021

Date de mise à jour: 22-04-2026

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures techniques de prévention:

Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir les concentrations de vapeur en dessous des limites d'exposition. Le lieu de travail doit être équipé d'une douche d'urgence et d'une douche oculaire.

Protection respiratoire: Porter un appareil respiratoire si les limites d'exposition risquent d'être dépassées.

Protection des mains: Porter des gants de protection en néoprène et des vêtements de protection.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité ou lunettes de sécurité à protections latérales. Porter des lunettes de protection chimique. Écran facial (en cas de risque d'éclaboussures).

8.2.3 Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement.

Ne pas rejeter dans les égouts ni dans l'environnement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat Physique: Liquide	Odeur: Douce	Couleur: Claire	pH: Pas de données
Point d'inflammation°C: >93°C	Point d'ébullition (°C): Pas de données	Pression de vapeur: Pas de données	Densité g/cm³: Pas de données
Viscosité 25°C: Pas de données	Point de fusion (°C): Pas de données	Inflammabilité (°C): Pas de données	
Limite d'explosivité (Vol %): Pas de données	Auto-inflammabilité: Pas de données	Solubilité dans l'eau 20°C: Légèrement soluble	

9.2 Autres informations:

Pas de données.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité: Dans des conditions de stockage et d'utilisation appropriées, le mélange n'est pas chimiquement réactif.

10.2 Stabilité chimique: Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse peut se produire en présence d'un excès de peroxydes et d'une contamination par des métaux. Une polymérisation dangereuse peut se produire à des températures élevées.

10.4 Conditions à éviter: Tenir à l'écart de la chaleur, des sources d'ignition et des matières incompatibles.

Fiche de données de sécurité

ImpResin90

Numéro de version 1.0

Date d'impression: 27-01-2021

Date de mise à jour: 22-04-2026

10.5 Matières incompatibles: Ce produit contient des métaux lourds.
Agents réducteurs, agents oxydants forts, alcalis forts, oxydes métalliques, piègeurs d'oxygène, initiateurs de radicaux libres, autres initiateurs de polymérisation, amines.

10.6 Produits de décomposition dangereux:
Oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes, oxydes de carbone, oxydes de soufre.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

Toxicité aiguë: Non classés.

Produit:
Orale - DL50 - rat: >5000 mg/kg
Peau - DL50 - lapin: >2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Respiratoires
Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Peut provoquer une allergie cutanée.

Danger par aspiration: Non classés.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Non classés.

Cancérogénicité: Non classés.

Toxicité pour la reproduction (fertilité): Non classés.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique: Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée: Non classés.

11.2 Informations sur les autres dangers.

Propriétés perturbant le système endocrinien :

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Autres informations :

-

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité:
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

ImpResin90

Numéro de version 1.0

Date d'impression: 27-01-2021

Date de mise à jour: 22-04-2026

12.2 Persistance et dégradabilité:

Pas de données.

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Pas de données.

12.4 Mobilité dans le sol:

Pas de données.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Ce mélange ne contient pas de substance $\geq 0,1$ % répondant aux critères PBT ou vPvB définis à l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien.

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation hormonale pour l'environnement.

12.7 Autres effets néfastes :

Produit non classé comme nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme. Produit à très faible volatilité. Le produit est insoluble dans l'eau et plus léger que l'eau. Il s'accumule à la surface de l'eau, formant un film qui entrave les échanges d'oxygène.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Ne pas rejeter dans les égouts. Éviter toute contamination des eaux de surface et souterraines. Les déchets doivent être récupérés ou valorisés dans des fours professionnels agréés ou des installations de recyclage/neutralisation des déchets, conformément à la réglementation en vigueur.

Ne pas rejeter dans les réservoirs d'eau ni dans les boues d'épuration. Éviter toute contamination de l'eau et du sol par le produit concentré.

Emballages contaminés:

La valorisation, le recyclage et l'utilisation des déchets d'emballages doivent être effectués conformément à la réglementation en vigueur.
REMARQUE : seuls les emballages entièrement vidés et nettoyés peuvent être retournés en vue de leur recyclage. Faites appel aux services d'entreprises agréées.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

	ADR/RID	IMDG/IMO
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Non pertinent.	Non pertinent.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non pertinent.	Non pertinent.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non pertinent.	Non pertinent.
14.4 Groupe d'emballage	Non pertinent.	Non pertinent.

Fiche de données de sécurité

ImpResin90

Numéro de version 1.0

Date d'impression: 27-01-2021

Date de mise à jour: 22-04-2026

14.5 Dangers pour l'environnement EMS:	Non pertinent. Non pertinent.	Non pertinent. Non pertinent.
Autres informations:	LQ: Non pertinent. Tunnels: Non pertinent.	LQ: Non pertinent. Tunnels: Non pertinent.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Non pertinent.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI.

Non pertinent.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlement (CE) no 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) (CLP). CE n° 2020/878. ADR 2025.

Autres informations:

Le produit ne doit pas être utilisé professionnellement par des jeunes de moins de 18 ans.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une sur la sécurité chimique Évaluation / rapport (CSA / CSR) n'a pas été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Portée de la mise à jour : Sections 1-16

Texte intégral des phrases H mentionnées sous les section 3:

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Autres informations:

La fiche de données de sécurité a été établie à partir des informations fournies par les fabricants des composants du produit, ainsi que de la législation nationale en vigueur au moment de la mise à jour de la FDS et des connaissances du propriétaire. Les risques pour la santé, les exigences en matière d'hygiène, les mesures de protection individuelle et les stratégies de prévention des accidents doivent être abordés lors des sessions de formation destinées aux employés qui utilisent le produit.

La fiche de données de sécurité ne constitue pas un certificat de qualité pour le produit. Les données présentées dans ce document ont pour seul but de faciliter la gestion en toute sécurité du produit pendant son transport, sa distribution, son utilisation et son stockage. Elles peuvent être obsolètes ou inadéquates pour l'utilisation de ce produit dans des applications différentes de celles spécifiées dans la fiche de données de sécurité ou lorsqu'il est utilisé en association avec d'autres matériaux.

Fiche de données de sécurité

ImpResin90

Numéro de version 1.0

Date d'impression: 27-01-2021

Date de mise à jour: 22-04-2026

Toutes les normes et réglementations applicables doivent être respectées par l'utilisateur, qui est également responsable de toute utilisation inappropriée du produit ou des informations contenues dans cette fiche.

Abréviations :

ADR Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

Aquatic Chronic Dangereux pour le milieu aquatique - danger chronique.

CAS Chemical Abstracts Service (numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service.

Identifiant numérique unique n'ayant aucune signification chimique).

CLP Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges.

DGR Dangerous Goods Regulations (règlement sur les transports des marchandises dangereuses - voir IATA/ DGR).

DNEL Derived No-Effect Level (dose dérivée sans effet).

EC50 Effective Concentration 50 % (Concentration efficace 50 %). La CE50 correspond à la concentration d'une substance testée entraînant 50 % de modifications de la réponse (e50.: sur la croissance) au cours d'une période donnée.

IATA Association Internationale du Transport Aérien.

IMDG International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses).

LC50 Lethal Concentration 50 % (concentration létale 50 %): la CL50 correspond à la concentration d'une substance testée entraînant une létalité de 50 % au cours d'une période donnée.

LD50 Lethal Dose 50 % (dose létale 50 %): la DL50 correspond à la dose d'une substance testée entraînant une létalité à 50 % au cours d'une période donnée.

No CE L'inventaire CE (EINECS, ELINCS et NLP) est la source pour le numéro CE comme identifiant des substances dans l'Union européenne.

PBT Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

PNEC Predicted No-Effect Concentration (concentration prédite sans effet).

REACH Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques).

vPvB Very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable)

Homologué par: www.consultchem.pl
